

A Sciences Po, on empêche aussi l'expulsion des squatteurs... tant pis pour le proprio

écrit par Maxime | 20 avril 2018



Un collectif d'étudiants de Sciences po a aussi empêché la libération d'un squat dans une affaire qui traîne depuis 2016 :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/30/poitiers-30-roms-squattent-un-immeuble-ils-sont-intouchables-le-propretaire-va-peter-les-plombs/>

En mars 2018, le squat perdure à cause de l'action des gauchistes internationalistes malgré la Déclaration de 1789.

<http://www.centre-presse.fr/article-592726-expulsion-d-apos-un-e-famille-a-poitiers-laquo-il-faut-un-relogement-raquo.html>

« Expulsion d'une famille à Poitiers : « Il faut un relogement »

Poitiers. Soixante personnes ont empêché l'expulsion d'une famille roumaine hier, devant un squat de l'avenue de Nantes et demandé un relogement.

Sedra et Remus Covaciu ont pu compter sur une forte mobilisation citoyenne.

Lui travaille sur les marchés de Poitiers. De quoi subvenir comme il peut aux besoins de leurs cinq enfants, âgés de 4 à 13 ans, scolarisés dans les écoles Jean-Mermoz et Jean-Moulin. Elle est enceinte de 4 mois. Et depuis hier cette famille roumaine est potentiellement expulsable d'un squat situé au 96, avenue de Nantes

qu'elle occupe depuis août 2016 (lire plus bas).

« Nous demandons un relogement décent » Soixante personnes ont manifesté hier, pour réclamer le relogement d'urgence de cette famille roumaine menacée d'expulsion. « Nous avons décidé de mener une action contre cette expulsion. On ne défend jamais les conditions de vie dans un squat mais on ne peut pas laisser cette famille dans la rue. Nous demandons un relogement décent. Il est assez invraisemblable qu'on puisse laisser une famille à la rue », a expliqué Yvon Plaçais, porte-parole du collectif D'ailleurs nous sommes d'ici (DNSI). Plusieurs dizaines d'étudiants du collectif Tzig'in et Buddy système, du campus latino-américain de Sciences Po Poitiers, étaient également présents sur place.

« Juridiquement, il y a un appel possible contre l'expulsion qui prendra plusieurs mois mais il n'est pas suspensif. Ils risquent donc d'être expulsés à tout moment, en particulier au moment où nous ne serons pas présents », a précisé Yvon Plaçais. DNSI a pris contact hier avec la Direction départementale de la cohésion sociale pour trouver une solution de relogement. L'expulsion n'a pas eu lieu hier. Mais les manifestants n'ont pas prévu de renoncer à l'empêcher.

« Avez-vous parlé du propriétaire du bien qui a rénové cette maison et voulait la vendre, qui a probablement des frais énormes à supporter pour le loyer et les travaux suite aux dégâts engendrés par le squat ? Pourquoi ne parle-t-on pas de lui ? », a demandé un lecteur à notre rédaction, hier.

En septembre 2016, nous avons rencontré Vincent, l'un des copropriétaires du 96, avenue de Nantes (SCI ACM). À l'époque, il estimait que ce n'était pas « aux petits propriétaires de subir la problématique du logement. J'avais signé un compromis de vente, il a capoté le 22 juillet (2016, N.D.L.R.). Chez moi, ce n'est pas insalubre. Le dernier locataire avait quitté le logement en 2015. Notre droit de propriété est bafoué, on s'assoit sur la vente de nos biens et ils sont restitués dans un état lamentable. »

Que va-t-il se passer ?

Les copropriétaires vont sans doute être fondés à demander une indemnisation à la puissance publique... après un long parcours juridictionnel.